

29 mai 2024 (7 heures)

Date limite d'inscription : 3 avril 2024



INITIATION à l'accord du piano : l'accord des unissons

560 €



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Découvrir l'accord du piano
- Comprendre la mécanique et la structure harmonique du piano droit et du piano à queue
- Appréhender les besoins de l'instrument en termes d'entretien en écho à la pratique musicale des participants

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Publics concernés

Musiciens, professeurs de piano, gestionnaire de parcs

Prérequis

Aucun

LIEU DE LA FORMATION

JUSTE UN PIANO, 39 rue Jean Jaurès, 92300 LEVALLOIS PERRET

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 8 personnes pour permettre un suivi individualisé.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Comprendre les principes et les étapes de l'accord du piano

- Identifier les différents diapasons et les techniques de mise au diapason
- Comprendre les grandes étapes de l'accord du piano
- Comprendre le tempérament égal et la construction de la partition
- Identifier les techniques d'extension des octaves
- Comprendre l'accord des unissons

Réaliser des opérations d'accord et de maintenance

- Réaliser des unissons
- Connaître les premières opérations de maintenance
- Réaliser des opérations de maintenance basiques

INTERVENANT

Simon PAUPIER

Gérant du magasin Juste Un Piano de Levallois-Perret et directeur commercial du magasin de Versailles, Simon est titulaire du CAP d'accordeur de piano, du CAP de facteur d'orgues, du BMA Technicien en Facture Instrumentale option piano, et du DMA de technicien en facture instrumentale option piano.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne les démonstrations, les mises en situation encadrées, les enseignements théoriques et pratiques.

Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- CAP Accordeur (formation longue)
- CAP Assistant Technique en Instruments de Musique option piano (formation longue)

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, POLE EMPLOI, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES...).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont à envoyer en ligne : www.itemm.fr rubrique Formation Professionnelle Continue.

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature et de l'avance. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.

MOYENS À DISPOSITION

Etabli spécialisé, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants. Dans ce cas précis, l'avance versée sera intégralement remboursée - voir nos conditions générales de vente.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : gaille.chailou@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr